Politique d'admission

Programme d'éducation intermédiaire

École secondaire
Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

1801, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3C6
T 418 872-9836 pal@cssdd.gouv.qc.ca csdecou.qc.ca/pal/

2023-2028

Dernière révision:
novembre 2023

Dans le but de répondre de manière optimale aux besoins des apprenants du Programme d'éducation intermédiaire dans l'offre de service actuelle de notre école, notre politique d'admission passe par une sélection afin de former le groupe du Programme d'éducation intermédiaire. Comme établissement appartenant au Centre de services scolaire des Découvreurs, nous partageons le même processus de sélection que l'autre établissement du CSS offrant le même programme, soit l'École secondaire De Rochebelle.

Le profil de nos candidats

L'École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette offre plusieurs programmes et concentrations parmi lesquels figure le Programme d'éducation intermédiaire (PEI). Les élèves intéressés par cette formation sont sélectionnés sur la base de différents critères comme les résultats à des tests d'admission, les résultats scolaires de la 5e année, leur attitude, etc. Tous ces éléments sont pris en compte de manière globale dans le processus de sélection.

Au cours des dix dernières années, de manière récurrente, une quarantaine d'élèves se sont présentés aux tests d'admission. Pour cette raison, nous sommes en mesure d'accueillir un seul groupe de 30 élèves, qui représente globalement le profil recherché. De ce fait, les candidats qui éprouvent de sérieuses difficultés scolaires ne figurent pas dans la formation du groupe officiel. Cependant, nous offrons tous les services aux élèves sélectionnés qui ont des besoins particuliers dans leur cheminement scolaire. À titre d'exemple, des élèves atteints d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) peuvent poursuivre leurs études au PEI puisque les enseignants savent adapter leurs pratiques pédagogiques aux besoins spécifiques de cette clientèle et des services professionnels leur sont attribués. Également, des élèves dyslexiques font l'objet d'un suivi en fonction de leur plan d'intervention. Certains aménagements permettent de répondre aux besoins d'apprentissage individuels de ces élèves : temps supplémentaire, dictionnaire électronique, utilisation de l'ordinateur, local isolé pour examen et/ou pour rencontre avec des professionnels.

Par conséquent, notre programme accueille et soutient les élèves qui présentent des difficultés d'adaptation ou qui ont des besoins particuliers. Nous profitons de toutes les occasions pour mettre en valeur les assises du programme d'éducation intermédiaire afin de conscientiser les jeunes aux différences (physiques, culturelles, langagières, intellectuelles, etc.) et de leur donner tous les outils nécessaires pour réussir. Le profil de la communauté d'apprentissage et les approches de l'apprentissage en sont de bons exemples (ouverture d'esprit, méthodes de travail) et c'est dans cet esprit d'inclusion que nous répondons à leurs besoins[1].

[1] Organisation du Baccalauréat International. *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*. Royaume-Uni, mai 2014 (mis à jour en 2022), pages 32 et 33.

Processus de sélection des candidats

Au Centre de services scolaire et en l'occurrence à l'École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette, tous les élèves inscrits au Programme d'éducation internationale sont sélectionnés à partir d'examens d'admission, et ce, depuis l'arrivée des premières cohortes en septembre 2006.

Le but escompté par ces tests d'admission est de permettre une certaine homogénéité au sein des groupes du PEI, et ce, tant sur le plan scolaire que comportemental puisque les attitudes positives sont mises de l'avant dans le choix de nos candidats. Par ailleurs, cette mesure de sélection a des répercussions sur l'ensemble du cursus scolaire de ces élèves, car elle permet de dégager du temps pour faire vivre davantage de projets, d'activités et de sorties à cette clientèle plus performante. Elle nous permet aussi d'exposer davantage nos élèves du PEI à la sensibilité internationale par l'organisation d'activités spéciales sur du temps de classe (par exemple, conférence Grands Explorateurs et atelier de danses et percussions africaines). C'est aussi un moyen stratégique pour s'assurer que nos élèves sont aptes à suivre l'enrichissement exigé par la SÉBIQ.

Notre sélection est basée sur l'inclusion de candidats répondant à nos critères et elle n'exclut en aucun cas les aspirants ayant des besoins spécifiques langagiers comme les élèves dyslexiques, dysorthographiques ou ayant des limitations physiques, car ils sont pris en charge par le personnel professionnel de l'école et des mesures de soutien leur sont octroyées. La différenciation dans la pédagogie et l'évaluation des élèves ayant des plans d'intervention est prise en compte par les enseignants dans leur planification, et ce, en collaboration avec les intervenants de l'école.

Par ailleurs, pour que l'élève demeure inscrit dans le programme au cours des cinq années, il faut avant tout que ce dernier adhère aux valeurs de notre école et à celles du PEI, malgré son admission préalablement basée sur les tests d'admission. Les résultats scolaires sont également pris en compte dans l'évaluation du dossier. Cependant, le soutien constant du tuteur ou de la tutrice, de la direction et des parents est la principale mesure mise en place dans les situations douteuses. Tous les cas litigieux sont analysés avec soin avant que ces candidats soient retirés du PEI, ce qui s'est avéré, jusqu'à présent, exceptionnel dans notre établissement.

Sélection des candidats

Le processus d'admission se déroule en plusieurs phases. Tout d'abord, l'élève qui souhaite s'inscrire au programme doit préalablement faire les tests d'admission administrés par la firme Brisson-Legris. Ces examens mesurent les acquis des élèves en français et en mathématiques de même que leurs connaissances générales. Tous les documents exigés pour l'admission des futurs élèves sont gérés par le milieu scolaire choisi (notre école, l'école secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette ou l'école secondaire De Rochebelle, toutes deux du CSSDD). À cet effet, les notes du bulletin de la 5e année du primaire (en mathématiques, en français et en anglais) sont prises en considération dans l'analyse des dossiers. De plus, une appréciation du titulaire de sixième année du primaire, sous la forme d'un questionnaire portant sur le travail scolaire et les attitudes sociales de l'élève, est remise à l'école concernée. Ce dernier volet permet de dégager les capacités scolaires et la motivation des candidats à faire partie du programme. Bref, avec tous ces outils, il est possible d'obtenir une sélection de candidats ayant le profil recherché par notre établissement scolaire.

Une procédure de dépistage et d'identification

Tel que mentionné dans notre politique d'éducation inclusive, une procédure de dépisage et d'identification des élèves ayant des besoins particuliers est mise en place dès leur admission. Dès le passage au secondaire, une présentation des élèves nous provenant du primaire est mise en place afin d'identifier rapidement les services qui pourraient être offerts aux élèves ainsi que les plans d'intervention qui seront à établir ou à poursuivre. Tous nos élèves du PEI ont un tuteur assigné et tous bénéficient de la présence d'un technicien en éducation spécialisée par niveau qui travaillent au quotidien avec eux. Ces deux personnes sont les premiers intervenants disponibles pour repérer les éventuelles situations qui demanderaient du soutien ou de l'accompagnement et ces derniers peuvent les référer à l'équipe-multi composée entre autres de la direction, du psychologue et de l'orthopédagogue. Des espaces physiques variés sont aussi disponibles pour répondre aux besoins de notre clientèle (bibliothèque, locaux de travail, etc.).

En lien avec notre politique d'évaluation, il est important que chaque acteur soit conscient du rôle qu'il joue dans le processus d'admission. Par exemple, il est de la responsabilité des parents de déclarer toutes mesures adaptatives inscrites au plan d'intervention de l'élève du primaire avant la passation de l'examen d'admission, à l'endroit prévu à cet effet dans le formulaire d'inscription. Suite à cette cueillette d'information, la direction de l'école s'assure de l'application de celles-ci, dans la mesure du possible, avec la collaboration de la firme qui administre les examens. Une fois admis au programme, il est de la responsabilité des élèves, des parents, des enseignants, des tuteurs PEI, des professionnels et de la direction de

travailler en collaboration afin d'évaluer et/ou de maintenir la mise en place de ces mesures et de les modifier au besoin.

Mot de la fin

Somme toute, nous faisons en sorte que les valeurs éducatives de notre milieu (dépassement, autonomie, engagement, responsabilité et respect) soient en tout point semblables à celles que prônent l'IB «encourager les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai». Cette politique permet donc de mettre en lumière la façon dont notre groupe de PEI est formé à l'école à chaque année.